



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-troisième réunion du groupe régional de planification et de mise en œuvre pour l'Afrique-Océan Indien (APIRG/23) & Sixième réunion du groupe régional de sécurité aérienne pour la région AFI (RASG-AFI/6) - Sessions conjointes

(*Virtual, 23 novembre et 2 décembre 2020*)

Point 1 de l'ordre du jour : Présentation du format des réunions de l'APIRG/RASG-AFI dans le cadre des termes de références révisés

(*Présenté par le Secrétariat*)

RÉSUMÉ

Ce document de travail présente le format des réunions de l'APIRG/RASG-AFI dans le cadre des termes de références révisés du Conseil de l'OACI.

Les points d'action de la Réunion se trouvent au **paragraphe 3**

Objectifs stratégiques Ce document de travail concerne les objectifs stratégiques **A, B, C, D et E**

1 INTRODUCTION

- 1.1. Les participants à la réunion se souviendront que les réunions APIRG/22 et RASG-AFI/5 ont demandé à la Task Force APIRG/RASG-AFI (ARC-TF) de procéder à une analyse approfondie et d'élaborer des propositions de changements structurels et de calendrier pour la mise en œuvre de l'approche intégrée dans la région des AFI, ainsi que les modifications consécutives des manuels de procédure. La décision suivante a donc été formulée :

APIRG/22 & RASG-AFI/5 Décision 1/01 : Transition vers une approche intégrée des PIRG et des RASG

Que la Task Force APIRG / RASG-AFI (ARC-TF) :

- a) *Effectue une analyse de la stratégie d'amélioration des PIRG/RASG portant sur les défis organisationnels, l'infrastructure, les risques opérationnels et la mesure des performances, et proposer les changements structurels nécessaires à sa mise en œuvre dans la région des AFI*
 - b) *Présente les résultats à une réunion extraordinaire de l'APIRG et du RASG-AFI qui sera convoquée au cours du premier trimestre 2020.*
- 1.2. En outre, la deuxième réunion de la Task Force de coordination APIRG/RASG-AFI (ARC-TF/2) qui s'est tenue à Accra, au Ghana, a discuté des éléments qui auraient un impact sur les termes de référence et les manuels APIRG et RASG-AFI. Les principaux éléments identifiés comprenaient le format, le lieu, la fréquence et la structure des réunions, ainsi que le cycle des rapports.

2 DISCUSSION

- 2.1. La Task Force a notamment été chargée de présenter les propositions initiales à l'APCC et au RASG-AFI SC d'ici la mi-septembre 2019, puis à la réunion extraordinaire qui sera convoquée au premier trimestre 2020. Malheureusement, la réunion extraordinaire a été reportée en raison de l'épidémie de pandémie de COVID-19.
- 2.2. Une analyse préliminaire de l'efficacité et de l'efficience du format de réunion appliqué pour les réunions APIRG/22 et RASG-AFI/5 en 2019, avec des sessions conjointes et parallèles, par rapport à l'approche précédente de réunions dos à dos, a identifié les défis suivants :
- 1) Installations de conférence : Nécessité de trois salles de conférence pour accueillir les sessions conjointes et parallèles de l'APIRG et du RASG-AFI ;
 - 2) Participation : Incapacité pour certains États et organisations ayant un nombre limité de délégués de participer à deux réunions parallèles ;
 - 3) Soutien du secrétariat : Manque de flexibilité pour les membres du Secrétariat pour participer pleinement et soutenir les deux réunions ; et
 - 4) Lieu : Les bureaux régionaux de la WACAF et de l'ESAF ne sont pas en mesure de se conformer à l'obligation d'accueillir les réunions du PIRG/RASG dans leurs locaux¹ en raison des implications financières et contraintes logistiques y afférent.
- 2.3. En conséquence, APIRG/23 et RASG-AFI/5 ont demandé à la Task Force ARC de revoir son évaluation du nouveau format de réunion et de recommander un format de réunion APIRG et RASG-AFI approprié, en tenant dûment compte du contexte de la région AFI.
- 2.4. Entre-temps, l'épidémie de COVID-19 a donné l'occasion de faire progresser les plateformes de réunions virtuelles qui ont montré d'énormes avantages en termes de flexibilité, de participation accrue des États et de rentabilité.
- 2.5. Compte tenu de ce qui précède, et après un examen plus approfondi par la Task Force ARC, le format de réunion suivant est proposé comme l'option et l'ordre préférés pour une conduite efficace des futures réunions de l'APIRG/RASG-AFI :
- i. Session d'ouverture conjointe APIRG & RASG-AFI,
 - ii. APIRG dos à dos avec RASG-AFI, et
 - iii. Session de clôture conjointe APIRG & RASG-AFI.

3 POINTS D'ACTION DE LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a) Noter les informations contenues dans le programme de travail ;
 - b) Adopter la conduite de réunions virtuelles dans la mesure du possible jusqu'à ce que la situation permette des réunions physiques
 - c) Adopter le nouveau format et la nouvelle séquence de conduite des réunions de l'APIRG et du RASG-AFI comme suit : Séance d'ouverture conjointe APIRG &

¹ L'autorisation d'accueillir les réunions du PIRG et du RASG en dehors du bureau régional doit être obtenue auprès du président du Conseil.

RASG-AFI, APIRG dos à dos avec RASG-AFI, et séance de clôture conjointe
APIRG & RASG-AFI.